

Communiqué de presse

Paris, le 26 décembre 2024

Décision de politique monétaire Conseil de surveillance de l'IEOM

Le Conseil de surveillance de l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM) a examiné la situation économique et monétaire de la zone franc Pacifique.

Le Conseil de surveillance constate que l'inflation observée au sein de la zone franc Pacifique sur l'année 2024 demeure contenue. Sur douze mois glissants, l'évolution des prix à la consommation s'élève à 2,4 % Wallis-et-Futuna à fin septembre 2024, 1,4 % en Polynésie française à fin novembre 2024 et 0,9 % en Nouvelle-Calédonie à fin novembre 2024.

Les trajectoires économiques demeurent très contrastées entre les collectivités du Pacifique. En Nouvelle-Calédonie, l'absence de visibilité et l'incertitude sur l'avenir institutionnel pèsent sur les anticipations des agents économiques et sur la reprise de l'activité économique. Les perspectives sont plus favorables en Polynésie française, grâce au dynamisme du secteur touristique, ainsi qu'à Wallis-et-Futuna bien que le courant d'affaires soit quelque peu affecté par les effets de la crise calédonienne.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil de surveillance de l'IEOM a décidé :

- De publier un calendrier d'appels d'offres courant jusqu'à la fin du deuxième semestre 2025 pour les LR6 bimestrielles, en indiquant les conditions de rémunération (taux TLR) et les montants ;
- D'annoncer le remplacement de la LR36006 arrivant à échéance le 16 mai 2025 par une ligne de refinancement à 24 mois (taux TLR + 15 pb) de même montant (25 Md XPF) ;
- D'annoncer le remplacement de la LR18001 arrivant à échéance le 15 octobre 2025 dont les conditions seront précisées ultérieurement ;
- De baisser les taux d'intérêt directeurs de l'IEOM de 25 points de base. Les taux d'intervention de l'IEOM sont donc fixés comme suit à compter du 26 décembre 2024 :
 - Taux de facilité de dépôt : 3,00 %
 - Taux du réescompte à 7 jours : 3,10 %
 - Taux des lignes de refinancement à 6 mois : 3,20 %
 - Taux de la facilité de prêt marginal : 3,75 %.

L'IEOM reste attentif aux évolutions économiques et monétaires et veille à préserver la liquidité bancaire dans la zone franc Pacifique, tout particulièrement au vu des impacts de la crise actuelle en Nouvelle-Calédonie sur les besoins de financement de la reconstruction de l'économie.

L'Institut d'émission d'outre-mer est un établissement public national, qui exerce les missions de banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Il conduit la politique monétaire de l'Etat dans la zone. Il veille au bon fonctionnement des systèmes de paiement et à la sécurité des moyens de paiement. L'IEOM apporte aussi ses analyses économiques et financières et ses services à la communauté bancaire, aux administrations publiques, aux entreprises et aux particuliers.

Les publications de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr
Contact presse : Marie AOURIRI - tél : 06 09 70 47 31, communication@iedom-ieom.fr